



Prime de technicité : Une avancée obtenue collectivement

A vos côtés, **Techniciens, Maîtrises, Cadres**



Avril 2025

Air France



Après plusieurs mois d'échanges avec notre Direction, **la CFE-CGC se félicite de l'évolution de la prime de technicité :**

- Une avancée qui **n'est pas le fait d'un seul syndicat**, mais le **fruit d'un travail collectif** mené par **l'ensemble des organisations syndicales représentatives**.
- **Toutes** ont porté ces revendications, dans leurs échanges bilatéraux avec la Direction.
- Et c'est **ensemble**, en parlant d'une même voix, que nous avons **permis cette évolution**.

Ce qui a été obtenu :

Filières avion, structure, équipements et moteurs

- La **prime de technicité est portée à 1250 € en 2025**, avec des modalités de versement spécifiques selon les filières.
- Elle sera **revalorisée à 1500 € en 2026**.

Mécaniciens cabine **une réelle avancée pour ce métier.**

- **Intégration à la prime de technicité (1250 € en 2025, 1500 € en 2026).**
- **Critères d'attribution en cours de finalisation** : la **CFE-CGC restera particulièrement attentive** à ce que ces critères soient **justes, transparents et adaptés aux réalités métier**.

Peintres **vers une reconnaissance progressive.**

La **CFE-CGC a porté la voix de cette petite population souvent oubliée**, convaincue que leurs compétences doivent être **reconnues au même titre que celles des autres métiers techniques**

- La Direction envisage **leur rattachement à la filière structure**, tout en maintenant leur **spécificité métier**.
- Une **éligibilité à la prime de technicité** pourrait être possible à terme.
- Une formation qualifiante **CQPM** sera proposée.

Ce résultat n'est pas une victoire individuelle, mais une réussite collective.

À la **CFE-CGC**, nous privilégions **les faits aux slogans**, sans tomber dans les **postures auto-congratatoires** !

Nous continuerons à porter **des revendications solides**, à **défendre tous les métiers** et à **construire le dialogue social** dans le respect de chacun.

Ce qui compte, c'est que les avancées soient concrètes pour vous.

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com

